



FINANCE - DROIT | PAIE

Traiter les arrêts de travail pour raison médicale

Compléter la Déclaration Sociale Nominative de manière plus sécurisée en maîtrisant les différentes rubriques et les différentes structures du fichier

Durée : 1 jour **Déroulement :** Présentiel

Objectifs :

- Préserver les intérêts de l'entreprise
- Conforter les pratiques de l'entreprise en matière sociale
- Eviter les redressement URSSAF et les contentieux avec les salariés

Programme :

- 1- La maladie non professionnelle
 - L'indemnisation par la Sécurité Sociale : Ouverture des droits et montant des IJSS
 - L'indemnisation par l'employeur : Le maintien légal de salaire
- 2 - L'accident du travail / La maladie professionnelle
 - L'indemnisation par la Sécurité Sociale : Ouverture des droits et montant des IJSS
 - L'indemnisation par l'employeur : Le maintien légal de salaire
- 3 - L'accident de trajet
 - L'indemnisation par la Sécurité Sociale : Ouverture des droits et montant des IJSS
 - L'indemnisation par l'employeur : Le maintien légal de salaire
- 4 - La maternité / La paternité / Le congé d'adoption
 - L'indemnisation par la Sécurité Sociale : Ouverture des droits et montant des IJSS
 - L'indemnisation par l'employeur : Le maintien légal de salaire
- 5 - L'indemnisation conventionnelle des arrêts de travail pour raison médicale
 - Le maintien conventionnel du salaire brut
 - Le maintien conventionnel du "Net strict"
 - Le maintien conventionnel du "Net habituel"
 - Le maintien conventionnel "Maternité"
- 6 - La subrogation et son traitement en DSN

Toutes nos formations peuvent être personnalisées après analyse de vos besoins. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir un devis gratuit.

Profils :

Collaborateur ou assistant d'un service paie, du personnel ou RH qui gèrent les charges sociales et les dossiers sociaux - Responsable paie

Pre-requis :

Connaître les fondamentaux de la paie

Attendu :

Attestation de formation

Modalités / Moyens :

- Formation en présentiel
- Pédagogie expositive-active
- Support d'animation fourni
- Entraînements, mises en situation
- Suivi conseil « post-formation » de 60 jours

Modalités d'évaluation :

- Analyse des besoins et positionnement
- Evaluation des acquis par questionnaire
- Enquête de satisfaction à chaud et à froid

Format d'intervention :

- Formation en entreprise partout en France
- Session collective sur Montpellier
- Formation individualisée

Délai d'accès :

1 mois

Tarif :

1180€ / jour

Votre contact :

Olivier SAVEY

olivier.savey@agileos.fr

06.22.64.13.89

Si vous présentez une situation de handicap nécessitant un aménagement spécifique, merci de contacter votre interlocuteur ci-dessus.